

## CHAPITRE 2

### CADRE THÉORIQUE

#### 2.1. Rapport entre la linguistique énonciative et la théorie des prototypes ou relation langage / cognition

Nous nous inspirons essentiellement, dans notre étude, de la théorie culioliene ainsi que des différentes approches de la catégorisation détaillées par Kleiber (1990). Il peut paraître à première vue inattendu de joindre les concepts de *notion* et de *domaine notionnel* de la théorie de Culioli à la théorie de la catégorisation de Kleiber, mais l'impression d'étrangeté que suscite l'association s'estompe dès qu'on s'aperçoit que de nombreux linguistes et sémanticiens ont déjà lié les propositions de la théorie de l'énonciation et de la sémantique des prototypes. En effet, certains ont trouvé que les domaines notionnels constituent nos « sources quotidiennes des catégorisations des objets et des phénomènes du monde » (Vignaux, 1988 : 113); d'autres ont vu dans *l'opération de prédication (mise en relation des connaissances en vue de construire de nouvelles représentations)* un travail cognitif qui procède en établissant des repères délimitant des frontières entre ce qui est intérieur et ce qui est extérieur au thème du discours, ce qui veut dire finalement que « c'est déjà classer par rapport à d'autres objets; c'est aussi caractériser pour attribuer des

propriétés qui incluent ou excluent du champ; enfin c'est organiser, sélectionner des notions, en un mot c'est construire des domaines notionnels » (Fall, 2002 :16).

De plus, Lemmens rappelle dans sa thèse publiée dans le cadre de *l'habilitation à diriger des recherches* que :

le concept de la catégorie du prototype semble être largement compatible avec le concept en théorie des opérations énonciatives de la notion, un faisceau complexe de propriétés physico-culturelles structurées, qui a ses frontières mais également une structure interne avec un centre attracteur et une périphérie. (Lemmens, 2005 :17).

Cette extension de la problématique fait qu'il est devenu de plus en plus malaisé de conserver une séparation étanche entre catégorie, notion, concept, mot et sens des mots. (Kleiber, 1990).

## **2.2. La sémantique lexicale dans le cadre de la linguistique de l'énonciation et de la théorie des opérations prédicatives et énonciatives**

La théorie de Culioli est principalement exposée dans trois recueils d'articles, rassemblés sous le titre *Pour une linguistique de l'énonciation* (1990-1999), articles dans lesquels Culioli développe une théorie de l'énonciation dans la lignée de celle de Benveniste. À l'instar de ce dernier, Culioli insiste sur la relation entre le langage et les langues : autrement dit, il considère que l'élaboration théorique ne peut et ne doit se faire qu'à partir des productions des locuteurs (les textes), dans leur langue d'usage. Cependant, Culioli se démarque de son prédécesseur sur certains points. La description du *mécanisme*

*de production de l'énonciation* ajournée par Benveniste dans son article de 1970 est, en revanche, la préoccupation majeure de Culioli.

Celui-ci refuse d'opposer la langue au discours et privilégie un travail qui se situe à leur articulation. Ce travail constitue la mise en lumière des opérations constructrices de la signification des énoncés. Ici, il convient de faire une précision importante : chez Culioli (et dans ce travail), conformément au postulat général de la linguistique énonciative, le concept traditionnel de *phrase* est écarté au profit de celui d'*énoncé*, qui permet d'englober toutes les productions du sujet parlant, orales comme écrites, y compris celles qui n'ont pas l'aspect formel de la phrase française canonique.

### **2.2.1. Le schéma de lexis**

Dans sa théorie, Culioli pose que tout acte de langage part principalement *d'une mise en forme* établissant des rapports entre des choses tout en donnant attribut à ces choses en les mettant en acte. Cette mise en forme est envisageable seulement à travers un schéma primitif que Culioli appelle *schéma de lexis*. Celui-ci comporte trois places : celle de prédicat et celles de deux arguments. Cette relation primitive « fondatrice de tout acte de langage est donc toujours une relation d'orientation : orientation à la fois d'un énonciateur à un co-énonciateur, d'un sujet à ce qu'il choisit d'énoncer, d'un locuteur à des événements » (Vignaux, 1988 :100).

Quand le schéma de lexis est instancié par des notions, nous avons une *lexis*. *La lexis* est un ensemble prélinguistique de données de sens actualisées et modulées au temps de l'énonciation : « Une lexis est donc à la fois ce qu'on appelle souvent un contenu propositionnel [...] et une forme génératrice d'autres formes dérivées (famille de relations prédicatives, d'où constitution éventuelle d'une famille paraphrastique d'énoncés) » (Culioli, 1999a : 101).

### **2.2.2. Les niveaux de représentation**

La théorie des opérations énonciatives situe l'activité langagière par rapport à un système à trois niveaux de représentations. Le niveau I est celui de nos activités cognitives et affectives ; ce sont les représentations physico-culturelles issues de notre expérience du monde. Nous ne pouvons pas y accéder. Le niveau II comporte les traces de l'activité de représentation du niveau I; il s'agit du niveau des agencements de marqueurs sous forme d'énoncés. Il n'y a pas de relation terme à terme entre les représentations de niveau I et celles de niveau II. Enfin, le niveau III est le niveau de la construction explicite des représentations métalinguistiques, c'est-à-dire de la théorie construite à partir des phénomènes observés au niveau II, qui sont eux-mêmes des représentants du niveau I. (Paveau, 2003)

### 2.2.3. Notion et domaine notionnel

Le cadre culiolien accorde une place considérable aux concepts de *notion* et de *domaine notionnel*. Pour Culioli, la notion est un système complexe de représentation structurant des propriétés physico-culturelles d'ordre cognitif (Culioli, 1990). Elle est antérieure à la catégorisation en mots et serait une forme génératrice de relations prédicatives. La notion relève du niveau I des représentations cognitives. Elle se situe à «l'articulation du (méta)-linguistique et du non linguistique, à un niveau de représentation hybride » (Culioli, 1999b : 9). Le Groupe de recherche en linguistique praxématique de Montpellier (1989) définit la notion comme étant l'opération active par laquelle des virtualités du discours sont mises en programme et aboutissent au langage produit. Ainsi, tout discours peut constituer une actualisation particulière d'une notion, alors considérée comme un ensemble ouvert et culturellement déterminé.

Le domaine notionnel, quant à lui, est construit à partir d'une notion et est inséparable de classes d'occurrences dans la mesure où il représente un espace de significations muni de propriétés physiques et culturelles. Le domaine notionnel représente un « contenu de pensée » qui met en rapport des objets afin de représenter les liens qui s'établissent entre eux. Ces liens varient suivant le choix fixé par tel énonciateur ou tel autre. Le domaine notionnel s'articule autour d'un gradient et se répartit en trois zones, tel que montré par la Figure 1 (p. 20) :

- Zone I : un intérieur où les occurrences établissent une relation d'identification avec le centre organisateur du domaine, autrement appelé « archétype » ou « exemplaire » ou encore « haut degré » de la notion (exemple : « c'est un vrai moineau » (Culioli, 1985))
  
- Zone II : un extérieur où les occurrences établissent une relation d'altérité ou de complémentarité, dans le sens d'opposition radicale, avec le centre organisateur du domaine (exemple : « ce n'est pas du tout un moineau »).
  
- Zone III : une frontière qui se situe entre les deux zones déjà mentionnées et où les occurrences établissent une relation de différenciation avec le centre organisateur du domaine. Selon Culioli, la frontière marque une disjonction entre deux ensembles **P** et **non-P** (exemple : « c'est plus ou moins un moineau ») (Culioli, 1985).

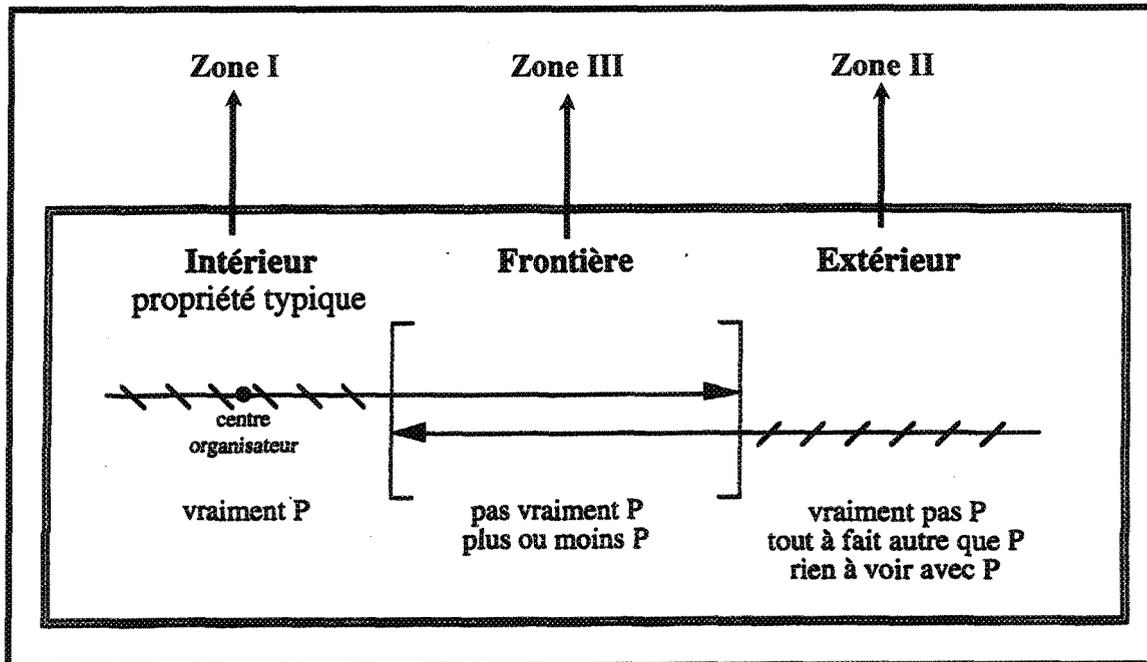


Figure 1 : Représentation d'un domaine notionnel (Buyck, 1995 :9)

#### 2.2.4. Opérations de détermination, modalités et aspects

Les opérations de détermination sont les opérations de quantification et qualification qui participent à la construction d'occurrences quelconques. La plupart du temps, elles sont imbriquées les unes dans les autres. Ces opérations devraient construire des relations prédicatives qui, après être passé par un ensemble d'autres opérations, conduisent finalement à la formation d'énoncés. La quantification (notée QNT) se rapporte à la situation spatio-temporelle de l'occurrence sur le plan énonciatif établi par l'énonciateur vis-à-vis de son co-énonciateur. Ainsi, « construire l'existence consiste [...] à faire passer une occurrence de rien à quelque chose dans l'espace de repérage » (Culioli, 1999b : 83). Pour ce qui est de la qualification (notée QLT), précisons qu'elle ne consiste pas en la

simple attribution d'un qualificatif à un objet, mais est plutôt un ensemble d'opérations complexes, comme l'atteste cet exemple emprunté à Culioli :

« Pendant ton voyage, note / observe le moindre détail, si tu rencontres le moindre obstacle, appelle-moi; je n'ai pas rencontré le moindre obstacle; est-ce que tu as rencontré le moindre obstacle? »

Dans cet exemple, l'objet ou la notion [ETRE OBSTACLE] est qualifié par le marqueur « le moindre » qui marque l'entrée et la sortie, c'est-à-dire le parcours du domaine de validation de la relation prédicative.

#### **2.2.4.1. Les modalités**

La théorie des opérations énonciatives identifie quatre types de modalités : les modalités assertives, les modalités appréciatives, les modalités du nécessaire et les modalités régissant la relation entre l'énonciateur et le co-énonciateur. Ces modalités se combinent entre elles dans le but de construire une représentation des choses. Le premier type de modalités comprend l'affirmation, la négation, l'interrogation et l'emphase. Dans l'exemple de Culioli cité ci-dessus, trois modalités assertives, la négation (« je n'ai pas rencontré le moindre obstacle »), l'interrogation (« est-ce que tu as rencontré le moindre obstacle? ») et l'hypothétique (modalité d'assertion fictive) (« si tu rencontres le moindre obstacle, appelle-moi »), construisent l'existence (éventuelle dans le cas de l'hypothétique) de [OCCURRENCE D'OBSTACLE].

Le deuxième type de modalités concerne l'énonciateur, son point de vue, ses prises de position, ses jugements (exemple : « j'ai le sentiment que », « je trouve que », « il est normal que »). Les modalités du nécessaire, quant à elles, comportent le probable, le possible, l'éventuel et le certain (exemple : « il est certain (probable, impossible) que »). Le quatrième type de modalités peut être illustré par plusieurs procédés dont l'ordre, le souhait, la prière et le désir ou la volonté.

#### **2.2.4.2. Temporalité/aspectualité:**

L'aspect ou les opérations aspectuelles,

[...] en tant que marque modulant différentes valeurs possibles depuis l'inaccompli, le « non accompli » jusqu'à l'accompli en passant par la valeur aoristique [...], vont organiser la détermination d'une situation énonciative en regard de repères spatio-temporels, lesquels vont alors effectivement l'instaurer comme processus énonciatif construisant à chaque fois, une certaine valeur référentielle, laquelle « situera » la représentation visée par l'énoncé (Vignaux, 1988 : 132).

Parmi les valeurs aspectuelles figurent la valeur « égale » dont fait partie le présent et la valeur « rupture » dont fait partie le participe passé. Il est également possible de distinguer les formes verbales simples et les formes auxiliées, les premières renvoyant à une relation énonciative simple et les secondes à une relation énonciative complexe. Par exemple, dans « Pierre mâche lentement la viande », Pierre est repéré par rapport au moment de l'énonciation ( $T = 0$ ), alors que dans « Pierre mâchait lentement la viande », il y a dissociation entre le temps de Pierre et le temps de l'énonciation ( $T \neq 0$ ). (Danon-Boileau, 1987)

Les mêmes répartitions du domaine notionnel peuvent ainsi être appliquées aux modalités aspectuelles en ce sens que l'énonciateur peut choisir tantôt de s'identifier au repère temporel de la situation d'énonciation, tantôt de s'en distancier et tantôt encore de se déplacer entre les deux zones.

## **2.2.5. Les opérations énonciatives**

### **2.2.5.1. Relation prédicative (orientée)**

Le prédicat et les arguments peuvent être construits à partir de la relation primitive du schéma de lexis tout en distinguant deux prédicats : un premier d'ordre 0 et un deuxième d'ordre 1. La relation prédicative s'organise à partir d'un terme de départ qualifié de repère prédicatif qui se distingue du premier argument et dont la construction se ramènerait à trois cas :

- I). le terme de départ (distingué) s'identifie au premier argument (exemple : « Le père de Jean est à Paris »)
- II). le terme de départ est le second élément de la relation (exemple : « c'est x qui » (où nous avons le verbe *être* et l'anaphorique *ce*); «il y a x qui» (où nous avons le verbe *avoir* et le localisateur *y*)
- III). Aucun terme n'est distingué. Dans ce cas, le repérage de la relation se fait en bloc par rapport au repère situationnel. Cela s'applique aux « [...] énoncés de prédication

existentielle avec valeur de surprise, mise en garde, transformation brusque [...] »  
 (Culioli, 1999a :104) (exemple : « Il y a Paul qui mange un gâteau! »).

### 2.2.5.2. Relation de repérage

Tout acte d'énonciation comporte une relation orientée issue d'une opération de repérage qui place un terme comme repère et un autre terme comme repéré :

Le concept de repérage est lié au concept de localisation relative et à celui de détermination. Dire que x est repéré par rapport à y signifie que x est localisé (au sens abstrait du terme), situé par rapport à y, que ce dernier, qui sert de repère (point de référence) soit lui-même repéré par rapport à un autre repère, ou à un repère origine ou qu'il soit lui-même origine (Culioli, 1999b :9).

L'opération de repérage prend deux valeurs : une valeur de localisation et une valeur d'identification. Une autre relation résulte de ces deux valeurs : c'est la relation d'appartenance. La localisation s'explique par le choix d'un terme origine appelé localisateur (exemple : « Ce livre est un dictionnaire » où livre est repéré par rapport à la classe « dictionnaire » qui comprend ce livre). Dans cet exemple apparaît également la relation d'appartenance. La relation d'identification, quant à elle, est étroitement liée à la localisation vu que cette dernière nécessite d'abord qu'on choisisse un objet et qu'on le pose comme stable. Dans l'exemple précédent, il est question d'une identification entre *ce livre et un dictionnaire*.

## 2.3. La sémantique lexicale dans une perspective catégorielle

### 2.3.1. Présentation et critique des modèles précédents

Dans la lignée des nouvelles avenues sur la catégorisation ouvertes par Rosch, Kleiber consacre son ouvrage *La sémantique des prototypes* (1990) au nouveau courant né de l'application de la théorie des prototypes aux problèmes de sémantique lexicale. Le premier chapitre de l'ouvrage est une présentation de la conception classique des catégories définies par des CNS et dont tous les membres ont le même statut. En fait,

la relation entre cette théorie et la lexicologie traditionnelle, c'est que l'ensemble des conditions nécessaires et suffisantes va correspondre dans la plupart des théories lexicales compositionnelles au sens d'un terme lexical : à la catégorie naturelle à laquelle appartiennent les objets correspond un concept, et au concept un terme lexical. (Fall, Simeoni & Bétoté Akwa, 2002 : 23).

La version standard de la théorie du prototype, présentée dans le deuxième chapitre, s'oppose radicalement au modèle classique : elle « remet en cause l'hégémonie aristotélicienne » (Fall, Simeoni & Bétoté Akwa 2002 : 23). D'une part, les membres de la catégorie ont des représentativités différentes déterminées par leur ressemblance globale avec le prototype. Ce dernier est parfois considéré comme le membre le plus représentatif de la catégorie, parfois comme une image mentale. Les frontières de la catégorie sont floues et ses membres ne partagent pas toujours une qualité commune, mais chacun est relié à au moins un autre membre de la catégorie par une caractéristique commune. Contrairement à la sémantique structuraliste, essentiellement intéressée par les traits distinctifs, la version standard de la théorie des prototypes propose une représentation positive du sens lexical.

Dans le troisième chapitre de son ouvrage, Kleiber souligne quelques lacunes du modèle standard. Certaines catégories, comme celles des verbes et des propositions, s'« expliquent » moins bien, en regard de la notion de prototype, que les catégories lexicales (exemple : noms d'espèces naturelles). De plus, en déterminant l'extension de la catégorie par la similarité de ses éléments, la version standard présuppose que la catégorie est déjà établie, mais elle n'explique pas comment.

### **2.3.2. La version étendue du modèle prototypique**

Dans la version étendue de la sémantique du prototype, présentée dans le quatrième chapitre de son ouvrage, Kleiber opère, premièrement, un glissement sur la notion de prototype qui perd son statut de principe organisateur pour passer à celui d'effet superficiel pouvant provenir de sources différentes. Deuxièmement, il abandonne le postulat selon lequel la catégorisation est basée sur le degré de ressemblance avec le prototype. Troisièmement, Kleiber substitue à l'idée considérant les catégories comme ayant une structure interne prototypique une proposition voulant que les catégories soient structurées selon le principe plus souple de la ressemblance de famille.

Autrement dit, dans la version étendue de la théorie des prototypes, le concept de *degré de prototypicalité* remplace celui de prototype. *Dans la théorie standard, les effets prototypiques expliquaient la structuration des catégories ; ici les structures des catégories (justifiées seulement par des liens d'associations entre les différentes instances) expliquent*

*les effets prototypiques*. La version étendue implique ainsi le passage d'une conception monoréférentielle des catégories à une conception multiréférentielle.

La version étendue du modèle des prototypes est une évolution radicale de la théorie de la catégorisation qui se pose en véritable rupture avec la version standard. D'une part, l'ordre explicatif se trouve inversé : au lieu de présenter un principe générateur dans la version standard, le prototype constitue ici un effet à expliquer. D'autre part, la notion d'organisation prototypique est remplacée par celle de structuration en termes de ressemblance de famille.

#### **2.4. Objectifs de la recherche**

Nous voulons contribuer à l'étude des processus de construction du sens dans le discours et, plus spécifiquement, à l'étude des processus discursifs de la catégorisation notionnelle. Nous inscrivons notre étude dans la sémantique lexicale, tout en la mettant en relation avec les théories de l'énonciation, les théories du discours et les études sur la catégorisation notionnelle. Les études sur la catégorisation lexicale, et plus particulièrement celles sur le prototype, ont, jusqu'à récemment, essentiellement porté sur le monde naturel et non sur le monde humain et social dont les entités ne se catégorisent pas facilement. Ces études ont le plus souvent été effectuées dans le cadre du mot, de la phrase ou encore dans le cadre de descriptions dictionnairiques, plus rarement dans le cadre du discours.

Notre objectif est d'étudier les processus de catégorisations en considérant que l'énoncé est produit par un sujet impliqué dans des situations et que le sens s'architecture dans la dynamique du discours. Les recherches dont nous nous réclamons indiquent que le type de notion lexicale qu'est celle de [TOLÉRANCE], notion que nous avons retenue dans ce travail, est traversé par de multiples considérations idéologiques, affectives, culturelles, et est objet de tiraillements définitionnels dans la société, tiraillements qui rendent difficile son étude dans une perspective non discursive, non énonciative et non pragmatique. La notion [TOLÉRANCE] ne va se définir dans le déroulement d'un discours, qu'à partir et au travers d'une argumentation. Nous souhaitons donc étudier, à partir de textes appartenant au discours social de l'après 11 septembre 2001, les processus sémantiques mis en œuvre par des énonciateurs pour catégoriser cette notion fortement polysémique et sujette à des conflits de sens qu'est la notion [TOLÉRANCE].

La particularité de notre étude, dans la foulée des travaux des différents chercheurs que nous avons précédemment cités, est d'analyser les mécanismes de production du sens dans la dynamique discursive à partir d'un type de notion lexicale que les linguistes n'étudient pas souvent, c'est-à-dire une notion abstraite aux frontières floues. L'étude de ces notions lexicales est habituellement laissée aux anthropologues, aux sociologues, même aux politologues. Nous postulons cependant que la linguistique peut apporter un appui important à l'analyse des représentations véhiculées par ces notions.